MOHAMED-CHÉRIF ZERGUINE, P-DG DE SONATRACH :

«Les nouvelles pratiques de la compagnie ont bloqué certains intérêts»

Sonatrach va revoir, encore une fois, ses procédures de passation de marchés. Selon son P-dg, Mohamed-Chérif Zerguine, un nouveau texte réglementaire est déjà «fin prêt» et ne tardera pas à être mis en application.

Lyas Hallas - Alger (Le Soir) - M. Zerguine, qui s'est confié à la presse, hier, en marge de la cérémonie d'ouverture du Salon international de la sous-traitance organisé au Palais des expositions de la Safex aux Pins-Maritimes, a annoncé cette énième révision dans la foulée de sa réponse à une question relative au nombre important des appels d'offres déclarés, dernièrement, infructueux par la compagnie nationale.

Pour M. Zerguine, ce nombre important d'appels d'offres infructueux s'explique par deux raisons. Des raisons «psychologiques» d'abord, liées au climat qui a prévalu dans le groupe ces derniers temps. Sous-entendu, le scandale de corruption ayant ébranlé Sonatrach et dont l'affaire n'a toujours pas connu son épilogue. Et ensuite, avancera-t-il, la «rigueur dans l'application des procédures de passation des marchés».

Il y a néanmoins une raison «très valable», pour reprendre l'expression de M. Zerguine, qui explique ce nombre d'appels d'offres infructueux : «C'est que nous n'acceptons plus n'importe quoi. Avant, nous options systématiquement pour le moins-disant mais, désormais, il faut que l'offre soit normative. Cela a bloqué certains intérêts et a laissé de côté certaines habitudes. Les nouvelles procédures vont mettre fin à la rigidité dans la passation des marchés, sans pour autant entacher la moralité de l'entreprise ni gêner l'acte d'entreprendre.» Quant à l'avenir de Sonatrach, son P-dg reste optimiste, et tout en annonçant l'entrée en production de deux champs pétroliers avant la fin de l'année en cours, il conclut : «Les appels d'offres déclarés infructueux ne constituent pas un frein au développement de l'entreprise. Ils vont plutôt être relancés.»

L. H.

CHERIF RAHMANI :

«Les grandes entreprises publiques sont appelées à jouer un rôle intégrateur»

Dans sa conférence de presse tenue hier à la fin de la cérémonie d'ouverture du Salon international de la sous-traitance qui se déroule au pavillon S du Palais des expositions de la Safex, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Chérif Rahmani n'a pas été très loquace.

M. Rahmani a fui les questions liées aux projets industriels qui traînent, comme l'installation de l'usine Renault. «Je ne suis pas là pour faire le bilan, je suis dans l'action. Nous travaillons d'arrache-pied. Laissez-nous agir et nous en parlerons après.»

Il a néanmoins résumé ses priorités : «Nous axons notre travail sur les PME/PMI et nous en ferons une préoccupation durable. Les PME-PMI sont un élément important dans le développement du pays de par leur flexibilité. L'entreprise s'exprime ainsi dans sa dimension humaine, sa dimension liée aux territoires. Les entrepreneurs ont besoin d'être rassurés. Pour leur redonner confiance, nous les accompagnerons en les encadrant et en régulant leurs activités. Nous disposons de grandes entreprises dont l'activité représente une opportunité énorme en termes de sous-traitance. Ces entreprises sont appelées à jouer un rôle intégrateur à travers l'obligation de préférer les industriels nationaux dans la sous-traitance de certaines de leurs tâches.»

L. H.

BÉJAÏA

Les RN9 et 43 menant vers Jijel et Sétif fermées par des manifestants

Les habitants de Melbou, sur la côte est béjaouie, ont fermé, hier, les deux principaux axes routiers (les RN9 et 43) reliant la wilaya de Béjaïa à celles de Sétif et Jijel au niveau de la localité de Souk El-Tenine, en guise de protestation contre leur «exclusion» de la liste des bénéficiaires de logements Cnep.

Les protestataires se plaignent de «l'opacité» qui a entouré la distribution des logements construits depuis cinq années dans leur localité. «Notre commune a bénéficié d'un programme de construction de 80 logements Cnep et 145 autres logements dans le cadre LSP depuis 2007 mais nous avons été désagréablement surpris de constater que ces appartements sont attribués en majorité à des personnes étrangères à notre région», regrettent des manifestants qui exigent des autorités locales «la révision de la liste des bénéficiaires».

Le blocage de ces deux voies de communication a, une énième fois, durement pénalisé des milliers de travailleurs qui n'ont pu rejoindre leur travail au niveau du chef-lieu de wilaya.

A. K.

ÉLECTRICITÉ

Biskra sera dotée d'une centrale de 1 200 mW

La wilaya de Biskra sera dotée à l'horizon 2016 d'une centrale électrique en cycle combiné de 1 200 mW.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, qui a effectué samedi dernier une visite d'inspection dans cette région, a ainsi impulsé la réalisation de cette centrale qui sera construite par l'entreprise nationale Etterkib, à Oumache, à 56 km du chef-lieu de wilaya. D'un coût de près de un milliard d'euros, cette centrale en trois tranches (3x400 mW) sera alimentée en gaz naturel et en fuel. A charge, cependant, de bénéficier de ressources hydriques suffisantes, comme s'en est enquis Youcef Yousfi. Mais aussi d'être encadrée par un encadrement local, selon les souhaits du P-dg du groupe Sonelgaz, Noureddine Boutarfa, qui accompagnait le ministre de l'Energie. Et dans la mesure où l'on prévoit un effectif de 3 500 employés dont 500 indirects durant la phase de construction et 200 pour l'exploitation. Voire d'en appeler à optimiser la réalisation de cette centrale selon le phasage convenu et l'entame par les turbines à gaz.

A ce propos, Youcef Yousfi a appelé à «changer de mentalité» dans le cadre des travaux de réalisation, le ministre étant soucieux d'améliorer la couverture des besoins en énergie haute, moyenne et basse tension de cette région, dont les habitants ont été confrontés durant cette période estivale à des coupures d'électricité fréquentes. Et c'est ce souci qui sous-tend la réalisation de plusieurs projets de postes de transformation (400/220 kV, 400 /60 kV et 60/220) et de stations mobiles (60/10 kV) à Aïn Naga (Sidi Okba), El Alia et à Tolga notamment. Et d'autant que les deux lignes électriques en 400 kV desservant les wilayas de M'sila, Sétif, Biskra et Batna, longtemps bloquées par des oppositions de tiers, ont pu être mises en service ces derniers jours. En ce sens, Youcef Yousfi s'est montré serein quant à l'amélioration de la situation durant l'été prochain, dans la mesure où les opérations engagées par le secteur rendront l'été 2013 «moins exposé» aux perturbations. L'occasion pour le ministre de l'Energie, lors d'un point de presse tenu en fin de journée, d'exprimer ses «regrets» pour les difficultés rencontrées par les citoyens durant ce dernier été. «La production et la distribution n'ont pas suffi» à répondre à la demande, concèdera Youcef Yousfi qui «le regrette».

C. B.

Taxer les climatiseurs, l'option n'est pas écartée

Les climatiseurs produits localement ou importés pourraient être assujettis à des taxes fiscales et autres. L'option n'est pas écartée même si le ministre de l'Energie et des Mines s'est montré élusif à ce sujet. Samedi dernier, à Biskra, Youcef Yousfi a indiqué, en effet, que cette option mérite réflexion, certes, mais n'est pas à l'ordre du jour. Cela même si le ministre de l'Energie a indiqué que l'utilisation de l'énergie solaire pourrait contribuer, à terme, à l'alimentation des climatiseurs.

Néanmoins, le P-dg de la holding Sonelgaz, Noureddine Boutarfa, semble tacitement favorable à l'option de taxer les climatiseurs. Et d'autant que la consommation nationale de l'électricité qui a enregistré un pic à plus de 10 000 mW, en raison de l'utilisation des climatiseurs en période de fortes canicules, a baissé de 3 000 mW ces derniers jours.

Et dans la mesure où la croissance de la demande en énergie se poursuivra, les projets de réalisation d'infrastructures énergétiques prendront du temps et ne permettront pas de régler les problèmes des coupures d'électricité récurrentes.

C. B.

PÉTROCHIMIE

Projet d'une raffinerie près d'Alger

La construction d'une raffinerie de 10 millions de tonnes est projetée sur la côte, au centre du pays, près de la ville d'Alger. C'est ce que le ministre de l'Energie et des Mines a rappelé samedi dernier, en indiquant que ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de développement du raffinage impliquant le groupe Sonatrach.

Et dans la mesure où ce programme prévoit également la réalisation d'autres raffineries à Biskra, Tiaret, Ghardaïa et Hassi Messaoud, d'une capacité de 5 millions de tonnes par an chacune et pour un coût global de l'ordre de 16 milliards de dollars.

Ces raffineries, dont les conditions logistiques ont été fixées et dont la réalisation devrait être lancée sur le court terme, contribueront, relève Youcef Yousfi, au développement de complexes intégrés.

Ce qui permettra, dans le cadre notamment de partenariats ouverts entre Sonatrach et des opérateurs privés, la satisfaction des besoins nationaux en produits pétrochimiques dont le plastique et les produits pétroliers.

Dans ce cadre, chaque raffinerie disposera d'un dépôt de 300 000 m³ de carburants, à l'instar du dépôt régional de Bitam (Batna). Inauguré samedi dernier par le ministre de l'Energie et d'une capacité de stockage de 300 000 m³ dont 160 000 m³ de gasoil, 120 000 m³ d'essences et 20 000 m³ de kérosène, ce centre de stockage relève de la société de commercialisation Naftal et permettra de couvrir les besoins de plusieurs wilayas de l'est du pays. D'autres centres de stockage similaires sont prévus à l'échelle nationale, dans le cadre du programme de développement de la distribution de produits pétroliers, mis en œuvre par la société Naftal et visant une autonomie d'approvisionnement de deux mois, outre l'amélioration des disponibilités en gaz butane.

C. B.